

Objectifs de la formation :

Installer des bornes de recharge, sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision



Durée :

Formation initiale : 1 jour



Effectif :

entre 3 et 6 personnes



Public concerné :

Installateurs électriciens -
Concepteurs d'IRVE -
Architectes - Opérateurs de
mobilité, de recharge



Pré requis : • Posséder de bonnes connaissances théoriques et pratiques en électricité

Objectifs Pédagogiques:

- Identifier les enjeux de ce marché porteur de croissance et de développement
- Identifier les besoins liés aux types de véhicules, à leur exploitation et aux installations électriques des utilisateurs (électro mobilistes)
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises
- Identifier les réglementations en vigueur
- Appliquer les exigences de sécurité propres aux Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE)
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique
- Mettre en œuvre et en service les bornes de charge

Méthodes et moyens pédagogiques ::

- Formation en présentiel dans une salle équipée d'écran connecté et de tableau blanc.
- Moyens pédagogiques : parties théoriques actives intégrant des exposés
- Moyens techniques : ressources multimédias, kit EPC/EPI/outils
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Etudes de cas, mises en situation



Programme et contenu de la formation :

- Les enjeux de la mobilité électrique :
- Enjeux environnementaux et économiques
- Les enjeux de la neutralité carbone
- Marché du Véhicule Electrique et IRVE et tendances
- Nouveaux services de mobilité
- Le véhicule électrique Versus le véhicule thermique
- Le contexte réglementaire et normatif
- Les décrets 2017-26 modifié par le décret 2021-546 du 4 mai 2021 reprenant les obligations des IRVE
- L'arrêté du 27 Octobre 2021 qui décrit les critères de formation pour l'installation, la maintenance et les études de conception
- Le décret 2020-1720 concernant le droit à la prise
- La technologie du véhicule électrique
- Définitions Véhicule Electrique (VE), Véhicule Hybride Rechargeable (VHR), Plugin Hybrid Electric Véhicule (PHEV)
- Composants du Véhicule Electrique
- Batterie - Autonomie - Consommation
- Fonctionnement des IRVE : Définitions - Architecture d'une IRVE - Protections électriques et normes en vigueur
- La charge du Véhicule Electrique
- Conversion AC/DC Alternativ Current/Direct Current CA/CC Courant Alternatif/Courant continu
- Les modes de charges
- Les types de prise
- Etude de cas : La loi du moins fort / Borne – Câble – Véhicule
- Usage du véhicule électrique : Besoins de charge et solutions associées - Vitesses de charge
- Analyse des prérequis à l'installation
- Cas d'installation en pavillon individuel, en habitation collective, en parking privé, ...
- Analyse de l'installation existante
- Autocontrôle
- Outils de test et mise en service
- Etudes de cas et pratique

Moyens humains :

- Formateur-expert en IRVE



Modalités d'évaluation et validation de la formation :

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Contrôle des connaissances théoriques à l'aide d'un QCM
- Attestation de réussite P1 si la note obtenue au QCM est supérieure ou égale à 14/20

Documents délivrés à la suite de l'évaluation des acquis :

- Attestation de réussite remise à chaque participant

Modalités d'accessibilité :

- les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Taux de satisfaction :

A venir